Projet pôle santé

Souhaité par la ville pour répondre à la pénurie de médecins et améliorer l’offre de soins des habitants, le futur pôle santé dévoile son architecture et son organisation exemplaires.



La ville a décidé de se doter d’un pôle santé pluridisciplinaire qui réunira, à terme, sur un seul et même site le centre municipal de santé (CMS) ainsi que quinze praticiens libéraux dont des médecins et des spécialistes qui bénéficieront de conditions optimales de travail.



©BasaltArchitecture architectes

Plan version jury concours

Un équipement à forte dimension environnementale

Construit sur le site de l’ancienne cuisine centrale, boulevard Gambetta, le futur équipement sera conçu selon un cahier des charges intégrant une forte dimension environnementale. Au regard du coût trop élevé de la réhabilitation et du fait que ce bâtiment resterait non fonctionnel pour accueillir un pôle santé, il a été décidé de déconstruire la cuisine centrale et de construire un nouveau bâtiment. Ainsi, sa conception s’appuiera notamment sur le réemploi de certains matériaux de l’ancien bâtiment (huisseries, luminaires, dalles, sanitaires, gravats…).

Le pôle santé, dont le bois sera la principale signature, sera aménagé autour d’un patio central vitré pour maximiser la lumière naturelle. Il sera doté de panneaux photovoltaïques. Les espaces extérieurs seront agrémentés d’arbres et de pelouses pour lutter contre les îlots de chaleur.

Des espaces fonctionnels et adaptés



À l’intérieur, le pôle offrira une surface d’environ 1 400 m2 répartie sur deux niveaux, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le rez-de-chaussée regroupera les locaux du centre municipal de santé tandis que le premier étage sera dédié à l’accueil des praticiens libéraux. Les zones d’attente des patients seront notamment aménagées autour du patio central.

Services techniques

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
2ème étage
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 60
services.techniques@sannois.fr

Accueil du public
Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Fermé le mardi après-midi et le samedi

Infos pratiques

Début des travaux de démolition : octobre 2025

Coût : 6 554 000 € TTC

Subventions :

- Région Ile-de-France (Contrat d'aménagement régional) : 700 000 €
- Agence régionale de santé : 500 000 € (volet « centre de santé » : 200 000 € et volet « libéraux » : 300 000 €)
- Préfecture du Val-d'Oise (DISL - Dotation de soutien à l'investissement local) : 680 000 €

- Conseil départemental du Val-d'Oise : 465 000 € (en cours)